

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité-Travail-Progrès

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

**DECLARATION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE
LA DECENTRALISATION**

SEM. HAMADOU ADAMOU SOULEY

.....

**AU FORUM INTERNATIONAL D'EXAMEN DES
MIGRATIONS**

New York, le 19 mai 2022

- **Excellence Monsieur Abdullah SHAHID, Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies ;**
- **Monsieur Antonio Vitorino, Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais tout d'abord, **Monsieur le Président**, vous transmettre les plus vives félicitations du Président de la République du Niger, **Son Excellence MOHAMED BAZOUM**, suite à votre élection à la Présidence de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et ses vœux de plein succès à l'accomplissement des hautes charges que la communauté internationale vous a confiées.

Vous avez bien voulu placer votre mandat sous le thème de l'espoir dans un monde en proie à de très nombreux défis. Ces défis méritent des réponses concertées, des réponses qui s'inscrivent dans un cadre multilatéral. C'est aussi cela votre crédo. Le Gouvernement de la République du Niger s'inscrit aussi dans cette démarche qui permet une approche partagée dans la prise en charge des défis comme celui de la migration.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La migration est un défi majeur auquel mon pays, le Niger, est confronté. Ce phénomène se présente sous diverses formes. Qu'il s'agisse de déplacements massifs de populations à l'intérieur des frontières nationales, de migrations transfrontalières dans l'espace sous régional, ou de migrations de transit en direction de l'Europe via les pays d'Afrique du Nord.

Face à ce phénomène, le Gouvernement s'est fortement mobilisé en développant plusieurs approches pour une prise en charge pertinente de la question migratoire en légiférant au niveau national mais aussi en souscrivant aux instruments juridiques régionaux et internationaux en la matière.

En effet, un dispositif institutionnel et législatif de lutte contre la traite des personnes et contre la migration irrégulière a été mis en place, en vue de protéger à la fois les migrants et les candidats à la migration.

Permettez-moi de saluer ici la coopération soutenue entre le Gouvernement du Niger, l'Organisation Internationale pour les Migrations et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, qui a permis notamment de mettre en place un mécanisme de protection en faveur de certaines catégories de personnes en état de besoin de la protection internationale.

Ce mécanisme a profité à plus de trois milles personnes de diverses nationalités.

Ces efforts consentis par mon pays, ainsi que l'expertise et l'expérience capitalisées dans ce domaine, lui ont valu de figurer

parmi les pays champions en matière de lutte contre la migration irrégulière.

Comme le disait si bien le Président de la République, alors Ministre chargé de l'Intérieur, à l'occasion de l'adoption du Pacte de Marrakech, je le cite : « **le Niger est en avance dans la mise en œuvre des objectifs du Global Compact car s'étant déjà engagé dans la recherche de solutions idoines pour faire face aux défis migratoires** » (fin de citation).

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Mon pays, le Niger, est totalement acquis à la cause de la mise en œuvre de ce Pacte pour avoir pris une part active au processus de son adoption.

Je suis heureux d'annoncer du haut de cette tribune que le Niger a enregistré des avancées significatives dans la réalisation des 23 objectifs du Pacte comme l'illustre le rapport référentiel de la revue nationale de notre pays.

En effet, à la demande du Réseau des Nations Unies pour les Migrations, le Niger a élaboré, avec l'accompagnement de l'Organisation Internationale pour les Migrations, le premier rapport référentiel de la revue nationale du Global Compact.

Cette revue fait ressortir clairement l'engagement affirmé et la volonté politique ferme du Gouvernement du Niger à tout mettre en œuvre pour répondre aux objectifs du Pacte mondial.

Pour y arriver, le Gouvernement s'est appuyé sur des options et orientations inscrites dans des politiques publiques déjà existantes notamment la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement,

le Plan de Développement Economique et Social et la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive Niger 2035.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En septembre 2020, le Niger s'est doté d'une Politique Nationale de la Migration pour la période 2020 à 2035, et son plan d'action quinquennal qui constitue notre cadre de référence pour toute action dans le domaine de la migration en lien avec les 23 objectifs du Pacte mondial.

Cette politique innovante s'articule autour de trois axes principaux à savoir :

- 1.** L'exploitation de potentialités liées à la migration qui met l'accent sur la contribution de la migration dans le développement économique, social et culturel du pays dans un contexte d'intégration régionale et sous régionale ;
- 2.** La protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil concourant au renforcement de la promotion, de la protection et de la jouissance des droits humains des migrants et réfugiés ainsi que l'assistance aux migrants, leurs familles et les communautés hôtes ;
- 3.** La gestion des flux migratoires à travers un renforcement de la recherche et de la documentation, la production des statistiques fiables, la lutte contre la traite de personnes et le trafic illicite de migrants.

Ces trois axes principaux sont sous-tendus par des principes directeurs que sont : la bonne gouvernance, les droits humains et le genre, l'anticipation, la proactivité, la solidarité et la durabilité.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le coût du premier plan quinquennal de la Politique Nationale de la Migration est estimé à quelques **263 milliards de Francs CFA**. Le Gouvernement de la République du Niger est totalement engagé à le mettre en œuvre avec le précieux accompagnement des partenaires de notre pays que je remercie pour leur sollicitude.

C'est en vue de consolider le partenariat autour du plan d'action de la Politique Nationale de la Migration et mobiliser le financement nécessaire que le Gouvernement organisera bientôt, au Niger, une table ronde.

En tant que pays champion, le Niger affirme avec force son engagement à travailler pour la mise en œuvre réussie du Pacte mondial, dans le respect des termes prescrits et à travers une coopération internationale sous-tendue par un partage de bonnes pratiques et des enseignements tirés de la gouvernance de la migration.

Vive la coopération internationale

Je vous remercie de votre aimable attention.